

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00612 Numéro SIREN : 492 919 964 Nom ou dénomination : 3 B CLIM
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/03/2019 sous le numéro de dépôt 2462

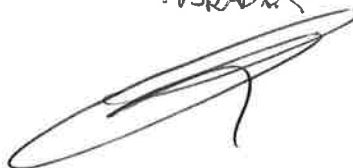
3 B CLIM
Société à responsabilité limitée
au capital de 245 000 euros
Siège social : 6 Rue Marcel Paul
91300 MASSY
492 919 964 RCS EVRY

COMPTES ANNUELS

EXERCICE 30/09/2018

« Certifié conforme »
Le gérant

B. BRACHES



SARL 3 B CLIM SARL

6 Rue Marcel Paul
ZAC de La Bonde
91300 MASSY

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

- *Bilan actif-passif*
- *Soldes intermédiaires de gestion*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Soldes intermédiaires de gestion*
- *Détail Compte de résultat*

FP PARIS
10 BOULEVARD MALESHERBES

75008 PARIS
0148057095

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	27 936	27 936		2 747	2 747	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	67 551	50 063	17 489	12 577	4 911	39.05
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	363 897	260 825	103 072	117 393	14 321	12.20
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	36 500		36 500	36 500		
	Total II	495 885	338 824	157 061	169 218	12 157	7.18
Comptes de Régularisation	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	67 601		67 601	46 224	21 377	46.25
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	758 630		758 630	407 124	351 506	86.34
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	7 134		7 134	5 550	1 584	28.55
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 706 263	7 797	1 698 466	2 743 704	1 045 238	38.10
	Autres créances	305 645		305 645	293 960	11 686	3.98
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	600 923		600 923	430 133	170 790	39.71
Comptes de Régularisation	Disponibilités	866 418		866 418	299 190	567 228	189.59
	Charges constatées d'avance (3)	21 811		21 811	28 461	6 650	23.37
	Total III	4 334 426	7 797	4 326 629	4 254 346	72 283	1.70
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 830 311	346 621	4 483 690	4 423 563	60 127	1.36

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2018	12	Exercice N-1 30/09/2017	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	245 000		245 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	24 500		24 500			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 130 087		905 947		224 140	24.74
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	504 712		444 140		60 572	13.64
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	1 904 300		1 619 588		284 712	17.58
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS							
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit			2 521		2 521	100.00
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	528 999		921 809		392 809	42.61
	Dettes fiscales et sociales	1 033 157		1 011 672		21 485	2.12
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	80 479		82 174		1 695	2.06
	Total IV	2 579 390		2 803 976		224 585	8.01
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 483 690		4 423 563		60 127	1.36

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 586 891

2 803 976

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
	30/09/2018 12	CA	30/09/2017 12	CA	Euros	%
Ventes marchandises + Production	9 149 261	100.00	7 956 595	100.00	1 192 666	14.99
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	8 797 755	96.16	7 972 328	100.20	825 427	10.35
+ Production stockée ou déstockage	351 506	3.84	15 733	0.20	367 239	NS
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	9 149 261	100.00	7 956 595	100.00	1 192 666	14.99
- Matières premières, approvisionnements consommés	2 084 533	22.78	1 965 917	24.71	118 616	6.03
- Sous traitance directe	1 752 131	19.15	1 243 104	15.62	509 027	40.95
Marge brute de production	5 312 597	58.07	4 747 573	59.67	565 023	11.90
Marge brute globale	5 312 597	58.07	4 747 573	59.67	565 023	11.90
- Autres achats + charges externes	1 424 783	15.57	1 195 904	15.03	228 878	19.14
Valeur ajoutée	3 887 814	42.49	3 551 669	44.64	336 145	9.46
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	128 276	1.40	112 661	1.42	15 614	13.86
- Salaires du personnel	2 011 142	21.98	1 851 634	23.27	159 509	8.61
- Charges sociales du personnel	1 076 123	11.76	973 010	12.23	103 114	10.60
Excédent brut d'exploitation	672 273	7.35	614 364	7.72	57 909	9.43
+ Autres produits de gestion courante	1 094	0.01	64		1 030	NS
- Autres charges de gestion courante	831	0.01	566	0.01	265	46.87
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	32 226	0.35	59 878	0.75	27 652	46.18
- Dotations aux amortissements	52 741	0.58	51 617	0.65	1 124	2.18
- Dotations aux provisions	7 797	0.09			7 797	
Résultat d'exploitation	644 224	7.04	622 123	7.82	22 101	3.55
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	1 363	0.01	1 634	0.02	271	16.59
- Charges financières	16		348		332	95.47
Résultat courant	645 571	7.06	623 409	7.84	22 162	3.55
+ Produits exceptionnels	95 746	1.05	36 064	0.45	59 682	165.49
- Charges exceptionnelles	10 691	0.12	27 615	0.35	16 924	61.29
Résultat exceptionnel	85 055	0.93	8 449	0.11	76 606	906.68
- Impôt sur les bénéfices	225 914	2.47	187 718	2.36	38 196	20.35
- Participation des salariés						
Résultat NET	504 712	5.52	444 140	5.58	60 572	13.64

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	6 427 631	2 370 124	8 797 755	7 972 328		825 427	10.35
Chiffre d'affaires NET	6 427 631	2 370 124	8 797 755	7 972 328		825 427	10.35
Production stockée			351 506	15 733		367 239	NS
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			32 226	59 878		27 652	46.18
Autres produits			1 094	64		1 030	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			9 182 581	8 016 537		1 166 044	14.55
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 105 910	1 978 045		127 865	6.46
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			21 377	12 127		9 249	76.27
Autres achats et charges externes *			3 176 914	2 439 009		737 905	30.25
Impôts, taxes et versements assimilés			128 276	112 661		15 614	13.86
Salaires et traitements			2 011 142	1 851 634		159 509	8.61
Charges sociales			1 076 123	973 010		103 114	10.60
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			52 741	51 617		1 124	2.18
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			7 797			7 797	
Dotations aux provisions							
Autres charges			831	566		265	46.87
Total des Charges d'exploitation (II)			8 538 357	7 394 414		1 143 943	15.47
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			644 224	622 123		22 101	3.55
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2018 12	30/09/2017 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 363	1 634	271	16.59
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 363	1 634	271	16.59
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	16	348	332	95.47
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	16	348	332	95.47
2. Résultat financier (V-VI)	1 347	1 287	61	4.73
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	645 571	623 409	22 162	3.55
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	59 451	5 722	53 728	938.91
Produits exceptionnels sur opérations en capital	36 295	30 342	5 954	19.62
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	95 746	36 064	59 682	165.49
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 548	17 923	10 375	57.89
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 143	9 692	6 549	67.58
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	10 691	27 615	16 924	61.29
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	85 055	8 449	76 606	906.68
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	225 914	187 718	38 196	20.35
Total des produits (I+III+V+VII)	9 279 690	8 054 235	1 225 455	15.22
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 774 978	7 610 095	1 164 883	15.31
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	504 712	444 140	60 572	13.64

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

3 B CLIM
Société à responsabilité limitée
au capital de 245 000 euros
Siège social : 6 Rue Marcel Paul
91300 MASSY
492 919 964 RCS EVRY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 12 FEVRIER 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 504 712 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	504 712 euros
A titre de dividendes aux associés	250 000 euros
Soit 35,71 euros par part	
Le solde	<u>254 712 euros</u>
Affecté en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 384 799 euros.	

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 384 799 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le à partir de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 250 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2015 :

160 000 euros, soit 22,86 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 160 000 euros

Exercice clos le 30 septembre 2016 :

180 000 euros, soit 25,71 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 180 000 euros

Exercice clos le 30 septembre 2017 :

220 000 euros, soit 31,43 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 220 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 février 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance

S. BRAUN



3 B CLIM

Société à Responsabilité limitée au capital de 245 000 €

Siège social : ZI de La Bonde-6 rue Marcel Paul
91300 Massy

R C S EVRY : B 492 919 964

RAPPORT ANNUEL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

POUR L'EXERCICE CLOS

LE 30 SEPTEMBRE 2018

Fiduciaire Paris Ouest

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

inscrite au tableau de l'Ordre de Paris

et membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Siège social : 82, avenue André Morizet 92100 BOULOGNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE ANNUEL CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3BCLIM relatifs à l'exercice annuel clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Jy

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés appelés à statuer sur les comptes

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevée que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne le 10 janvier 2019

Fiduciaire Paris Ouest
Florence Dutrieux

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'FD' or similar, written over the printed name 'Florence Dutrieux'.

Désignation de l'entreprise : **SARL 3 B CLIM SARL** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**

Adresse de l'entreprise **6 Rue Marcel Paul** **91300 MASSY** Durée de l'exercice précédent* **12**

Número SIRET* **4 9 2 9 1 9 9 6 4 0 0 0 2 2** Néant ☐

				Exercice N clos le,	N-1
				3 0 0 9 2 0 1 8	3 0 0 9 2 0 1 7
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	27 936	2 747
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	50 063	12 577
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	260 825	117 393
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	36 500	36 500
	TOTAL (II)	BJ	BK	338 824	169 218
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	67 601	46 224
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ	758 630	407 124
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	7 134	5 550
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	7 797	2 743 704
	Autres créances (3)	BZ	CA	305 645	293 960
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	600 923	430 133
	Disponibilités	CF	CG	866 418	299 190
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	21 811	28 461
	TOTAL (III)	CJ	CK	7 797	4 254 346
DIVERS	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	4 423 563	4 423 563
			IB		
			IC		
			ID		
			IE		
			IF		
			IG		
			IH		
			II		
			IJ		
			IK		

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à moins d'un an

Clause de réserve de propriété : Immobilisations Stocks Créances

Désignation de l'entreprise : SARL 3 B CLIM SARL

Néant ☐

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :245...000.....)	DA	245 000	245 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	24 500	24 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 130 087	905 940
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	504 712	444 140
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 904 300	1 619 580
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		2 521
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	528 999	921 809
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 033 157	1 011 672
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	80 479	82 174
	Produits constatés d'avance (4)	EB	936 754	785 799
Compte régul.	TOTAL (IV)	EC	2 579 390	2 803 976
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 483 690	4 423 560
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 579 390	2 803 976
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 3 B CLIM SARL

Néant ☐

		Exercice N				Exercice (N-1)				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	} biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	8 797 755	FH		FI	8 797 755	7 972 328	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	8 797 755	FK		FL	8 797 755	7 972 328		
	Production stockée*				FM	351 506	(15 733)			
	Production immobilisée*				FN					
	Subventions d'exploitation				FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	32 226	59 878			
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 094	64			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	9 182 581	8 016 537		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS				
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 105 910	1 978 045		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(21 377)	(12 127)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 176 914	2 439 009		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	128 276	112 661		
	Salaires et traitements*					FY	2 011 142	1 851 634		
	Charges sociales (10)					FZ	1 076 123	973 010		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*		GA	52 741	51 617		
				- dotations aux provisions		GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	7 797		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	831	566		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	8 538 357	7 394 414		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								GG	644 224
PRODUITS FINANCIERS	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH				
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI				
	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 363	1 634		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)					GP	1 363	1 634		
	CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	16	348			
Différences négatives de change					GS					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
Total des charges financières (VI)					GU	16	348			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GV	1 347	1 286
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								GW	645 571	623 409

Désignation de l'entreprise : SARL 3 B CLIM SARLNéant ☐

						Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA	59 451	5 722	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB	36 295	30 342	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD	95 746	36 064	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	7 548	17 923	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF	3 143	9 692	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	10 691	27 615	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						HI	85 055	8 449	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						HJ			
Impôts sur les bénéfices *						HK	225 914	187 718	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	9 279 690	8 054 235	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	8 774 978	7 610 095	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)						HN	504 712	444 140	
RENVOS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières			HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG					
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *			HP	255 079	248 695	
	- Crédit bail immobilier			HQ					
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD			
	(9)	Dont transferts de charges				A1	32 226	59 878	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4	150	555	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)					Exercice N			
						Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe						10 692		95 746	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N			
						Charges antérieures		Produits antérieurs	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 483 690.01 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 797 754.62 Euros et dégageant un bénéfice de 504 712.13 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est à signaler sur cet exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	27 936		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	56 451		11 101
Installations générales agencements aménagements divers	251 863		12 851
Matériel de transport	9 382		15 299
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	75 385		4 477
TOTAL	393 081		43 727
Prêts, autres immobilisations financières	36 500		6 400
TOTAL	36 500		6 400
TOTAL GENERAL	457 518		50 127

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			27 936	27 936
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			67 551	67 551
Installations générales agencements aménagements divers			264 714	264 714
Matériel de transport		5 360	19 321	19 321
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			79 862	79 862
TOTAL		5 360	431 448	431 448
Prêts, autres immobilisations financières		6 400	36 500	36 500
TOTAL		6 400	36 500	36 500
TOTAL GENERAL		11 760	495 885	495 885

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	25 189	2 747		27 936
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	43 873	6 189		50 063
Installations générales agencements aménagements divers	162 274	25 790		188 064
Matériel de transport	2 749	4 823	2 218	5 355
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	54 215	13 191		67 406
TOTAL	263 111	49 994	2 218	310 887
TOTAL GENERAL	288 300	52 741	2 218	338 824

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 747				
Instal.techniques matériel outillage indus.	6 189				
Instal.générales agenc.aménag.divers	25 790				
Matériel de transport	4 823				
Matériel de bureau informatique mobilier	13 191				
TOTAL	49 994				
TOTAL GENERAL	52 741				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	36 500		36 500
Clients douteux ou litigieux	9 356	9 356	
Autres créances clients	1 696 906	1 696 906	
Personnel et comptes rattachés	19 533	19 533	
Impôts sur les bénéfices	55 159	55 159	
Taxe sur la valeur ajoutée	164 216	164 216	
Divers état et autres collectivités publiques	56 481	56 481	
Débiteurs divers	10 255	10 255	
Charges constatées d'avance	21 811	21 811	
TOTAL	2 070 219	2 033 719	36 500

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	528 999	528 999		
Personnel et comptes rattachés	325 812	325 812		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	273 256	273 256		
Taxe sur la valeur ajoutée	418 320	418 320		
Autres impôts taxes et assimilés	15 770	15 770		
Autres dettes	80 479	80 479		
Produits constatés d'avance	936 754	936 754		
TOTAL	2 579 390	2 579 390		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 521			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	35.0000	7 000			7 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Outillages industriels	Linéaire	4 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 4 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	166 480
Autres créances	56 481
Total	222 961

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 233
Dettes fiscales et sociales	136 216
Total	208 449

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		21 811
Total		21 811
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		936 754
Total		936 754

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Rémunération des dirigeants**

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

